



## INOV'R SANI PAE Nettoyant détartrant parfumé

Nettoyant idéal pour l'entretien des surfaces sanitaires ; lavabos, baignoires, surfaces carrelées, WC.  
Laisse une agréable odeur après nettoyage : parfum citron et floral.  
Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement :

EU Ecolabel : FR/020/024

Le pulvérisateur 750ml peut-être rechargé par les emballages de 5L.

### Mode d'emploi

Appliquer sur la surface à nettoyer à l'aide d'une éponge humide, laisser agir 10 minutes, frotter si nécessaire, rincer à l'eau claire.  
Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

### Conditionnements

carton de 4 bidons de 5L (recharge du pulvérisateur),  
carton de 12 flacons de 1L,  
carton de 12 pulvérisateurs de 750ML,  
ecopack de 5L (recharge du pulvérisateur).

### Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide rose
- ▶ pH 2,2 - 3,2
- ▶ Densité : 1,03 - 1,05

### Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.  
Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel. Éviter les projections oculaires. Ne pas mélanger des nettoyants différents.  
Flacon pulvérisateur recyclable, tête de spray non recyclable.  
L' Ecopack de 5L, n'est pas recyclable. Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8). Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.  
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

28-08-2023 Ind. 6 ■

